

*Madame, Monsieur,*

*En premier lieu, permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2016, fertile en bonheur et en réussite, pour vous, pour vos proches, que cette année soit riche en succès. En ce début d'année, la tradition nous invite à nous retourner vers les quelques travaux réalisés lors de ces 3 premières années de notre jeune agence et plus particulièrement ceux de 2015. Je souhaiterais simplement, sans tenter d'être exhaustif, mettre en valeur quelques projets qui ont marqué 2015 et animeront l'année qui commence.*

*2015 aura été l'année de la mise en œuvre du DSP par l'Agence : C'était le cœur de notre mission. Ce projet novateur, initié par les parlementaires, est porté financièrement par les ministères de la santé et de la sécurité sociale et de la CNS. Il représente un intérêt majeur pour tous les patients luxembourgeois. Ce nouvel outil devrait améliorer de façon importante la qualité des échanges de données médicales entre les professionnels de santé entre eux, mais également permettre une transparence accrue entre les professionnels et les patients eux-mêmes.*

*Quelques chiffres : Le site internet et notre service Helpdesk sont gérés directement par notre équipe. Ils répondent à de nombreuses demandes et questions depuis le mois de Juin 2015 démontrant ainsi l'intérêt des citoyens sur ce projet. Nous informons en moyenne 2400 citoyens uniques tous les mois. Rien qu'au second semestre 2015, ce sont plus de 78000 pages de [www.agence-esante.lu](http://www.agence-esante.lu) qui ont été consultées. Une évolution tranquille avec une utilisation de plus en plus importante des résidents Luxembourgeois, si on compare les 1452 visiteurs luxembourgeois au premier semestre 2014 aux 8332 visiteurs uniques luxembourgeois au second semestre 2015.*

*Cette activité du Helpdesk ainsi que celle du portail d'information, tournée vers le grand public et les professionnels de santé, a constitué un véritable défi pour l'Agence. Depuis octobre 2015, nous avons même le guichet 12 dans les locaux de la CNS qui est en activité et permet, pendant l'attente des usagers, de venir se renseigner, activer son DSP.... Aussi, dans ce domaine, je tiens à remercier mes 3 collaborateurs du Helpdesk, tous Luxembourgeois, qui répondent au mieux aux sollicitations des uns et des autres.*

*Néanmoins, l'Agence ne peut se résumer à ces chiffres. Avant tout, c'est un projet national, international devrais-je dire étant donné le contexte très particulier du Grand-Duché et de sa population frontalière. Ce projet est mené avec passion et professionnalisme par toute l'équipe que je tiens une nouvelle fois à remercier en ce début d'année. J'en profite pour saluer l'arrivée dans notre équipe de Monsieur Giuseppe FATONE, Directeur Gé-*



Hervé Barge  
Directeur général

*néral Adjoint, et de Jens FERRING du Pole interopérabilité (leur mini-Cv vous sont présentés dans cette newsletter).*

*L'année 2015 a également représenté un énorme travail en ce qui concerne la réflexion pour toute l'équipe et plus particulièrement pour notre chargée de protection de données, d'intégrer dans toutes nos démarches quotidiennes, les procédures nécessaires pour garantir la protection de nos données individuelles. C'est, et ce sera pour de nombreuses structures du monde de l'IT, un véritable challenge que de l'intégrer intrinsèquement et systématiquement dans tous les projets. Je pense que notre Agence luxembourgeoise peut se prévaloir dans ce secteur d'être un pionnier dans la santé. C'est le côté paradoxal de ce siècle où dans les réseaux sociaux, chacun y va d'afficher, à la vue de tous, sa vie privée et souvent très privée sans prendre conscience que ce sont des systèmes où l'utilisateur perd le contrôle de ses propres données personnelles qui représentent une valeur importante pour des sociétés commerciales. L'agence, après une analyse de risques, a su démontrer aux différents acteurs - en particulier la CNPD - que c'était un point traité de façon sérieuse par tous mes collaborateurs. En tout état de cause, toute l'équipe se sent responsable du contrôle et de la sécurité de ce coffre-fort santé qui doit garantir un usage exclusif de la prise en charge coordonnée de tous les patients.*

*Toujours en matière de sécurité et de contrôle, 2016 sera également l'année de la certification ISO 27001 des processus de notre agence ; cette certification doit permettre d'apporter de notre part encore plus de transparence, de confiance à tous.*

*Je ne prétendrais pas qu'en une année nous transformerons et moderniserons tout le système d'information de santé, mais je suis convaincu que nous pourrions avoir un impact concret pour l'ensemble de celles et ceux qui travaillent dans l'intérêt des patients. Je reste persuadé que l'on pourra apporter, grâce à la collaboration forte des nombreux professionnels de la santé qui travaillent avec nous au Luxembourg, les outils nécessaires à cette évolution ; c'est donc une action qui s'inscrit dans la durée pour que les premiers retours soient évaluables et visibles.*

*Dans les prochaines semaines, un nouveau contrat d'objectifs et de moyens de 3 ans sera signé entre les ministères de la santé, de la sécurité sociale, de la CNS et notre Agence, nous donnant les moyens de nos ambitions, en particulier dans la mise en place de nouveaux outils informatiques par exemple pour la mise en œuvre du plan Cancer ou le futur service de ePrescription souhaité par de nombreux professionnels et patients.*

*Pour un Directeur général, exprimer des vœux ce n'est pas simplement émettre des souhaits, c'est prendre des engagements. Les 2 principaux engagements que je prends sont celui de la transparence de nos travaux et celui de vous apporter des réponses et des solutions à vos questions dans les délais les plus brefs.*



Hervé Barge

## RETROSPECTIVE 2015

L'équipe de l'Agence eSanté dresse un bilan très positif de l'année écoulée, marquée de multiples événements majeurs et de diverses réussites! Parmi ces derniers, il y a lieu de mentionner le déploiement en phase pilote de quelque 22.000 Dossiers de Soins Partagés (DSP) pour les patients de « médecins référents », un dizaine de conventions de partenariat signées avec des prestataires et autres intervenants du milieu de la Santé, l'organisation pendant une semaine entière au Luxembourg d'une rencontre d'experts internationaux en TIC, et l'obtention de deux prix du concours «Healthcare Awards».

Le premier moment clé de l'année 2015 fût marqué par le lancement du Dossier de Soins Partagé (DSP) en phase pilote, officiellement annoncé par les deux ministres de tutelle, à savoir la Ministre de la Santé, Mme Lydia Mutsch et le Ministre de la Sécurité sociale, M. Romain Schneider en date du 11 mai 2015. En accord avec la CNPD, la première

phase de déploiement du DSP pilote s'est adressée à la cible restreinte des patients ayant déclaré un médecin référent. Les résultats de ce démarrage sont très satisfaisants: au total, plus de 22.000 DSP sont actuellement activés et donc prêts à être utilisés par les professionnels de santé et les patients. Moins de 1% de tous les «patients médecin-référent» bénéficiaires d'un DSP ont introduit une demande de fermeture de leur DSP. Depuis fin septembre 2015, l'Agence eSanté peut également proposer un DSP aux personnes sans médecin référent, sur base d'une demande d'ouverture volontaire, avant le déploiement généralisé du DSP à l'en-

semble de la population prévue à partir de 2017. Pour apporter le meilleur service possible aux diverses demandes d'information et de support venant de patients ou de professionnels de santé, l'Agence eSanté s'est dotée d'un help desk joignable par téléphone (+352 2712 5018 33) et par email (helpdesk@esante.lu) et a également ouvert un guichet physique dans le bâtiment des Assurances sociales.

Le déploiement du DSP ne peut réussir que s'il trouve usage auprès des professionnels de santé, d'où le souci permanent de l'Agence de travailler avec les représentants professionnels de santé, les établissements et les éditeurs de la santé. Cette collaboration se matérialise par la signature de convention de partenariat dont une dizaine est déjà signée. Par ces



signatures, les établissements et éditeurs suivants se sont engagés à mettre en place tous les dispositifs techniques, de sécurité et de protection des données, et de communication

auprès des usagers, pour l'utilisation du DSP en relation avec leur système d'information interne: Le réseau de soins Stéftung Hëllef Doheem (qui a également décidé d'utiliser de manière systématique le service « messagerie sécurisée » de la Plateforme eSanté), Luxembourg Institute for Science and Technology (LIST) et les éditeurs Maveja/BMS et CBC pour respectivement leur logiciel de gestion de cabinet médical Gecamed, Emed et MediPro, les Hôpitaux Robert Schumann, les laboratoires d'analyse médicale Ketter-Thill et les Laboratoires Réunis et la Croix Rouge pour le réseau de soins HELP. En conclusion de ces conventions, tous ces

Au total plus de 22.000 DSP sont activés et donc prêts à être utilisés par les professionnels de santé et les patients

L'Agence a déjà signé une dizaine de conventions de partenariat avec les établissements de santé et éditeurs de logiciels de cabinet de ville dans le cadre du déploiement du DSP pilote



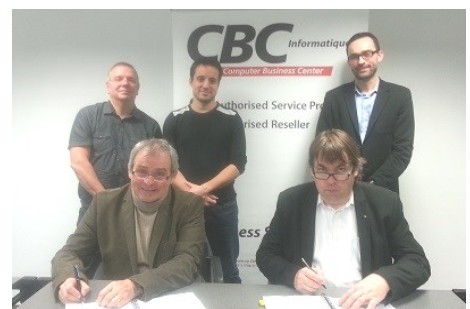
■ Stéftung Hëllef Doheim



■ LIST



■ MAVEJA et BMS Engineering



■ CBC



■ Hôpitaux Robert Schumann



■ Laboratoire KetterThill



■ Laboratoires Réunis



■ Réseau Help



■ Fondation du Tricentenaire



■ Croix Rouge Luxembourgeoise

acteurs s'engagent à obtenir une attestation de conformité à la Plateforme, délivrée par l'Agence eSanté, leur permettant d'ouvrir la liaison entre leurs systèmes d'information et le DSP de la plateforme eSanté.

En parallèle, l'Agence eSanté propose un service de gestion électronique des dossiers patients, appelé IdeoMed, mis à la disposition des établissements médico-sociaux sans plateau technique au travers la plateforme eSanté. Un partenariat a été conclu avec deux établissements pour le déploiement des premiers dossiers patients IdeoMed : La Fondation du Tricentenaire a.s.b.l. et le Centre de Convalescence du Château de Colpach (Croix Rouge Luxembourgeoise). Les premiers dossiers ont été ouverts en Juillet 2015.

C'est grâce à cette coopération continue avec ses nombreux partenaires du secteur de la santé, que l'Agence eSanté a pu mettre en place une plateforme de services e-santé, répondant aux besoins réels des acteurs de santé. La Plateforme de services eSanté, comme un outil innovant contribuant à l'optimisation des opérations pour le secteur de la santé, a d'ailleurs été récompensé deux fois par les

experts luxembourgeois de la eSanté lors de l'événement annuel « *Healthcare Summit* » : La Plateforme eSanté a reçu un prix dans la catégorie «Opérations» et le DSP s'est vu décerner le prix «Innovation».

2015 fut également l'occasion pour l'Agence eSanté de mettre le Luxembourg sur la carte internationale de l'interopérabilité, en organisant le Connectathon en avril 2015, pour le compte de l'association internationale IHE-Europe (Integrating the Healthcare Enterprise) dont elle est membre. Cet événement européen de référence est organisé annuellement autour des tests d'interopérabilité dans le domaine des TIC de la santé. Ce réel marathon d'une semaine de tests informatiques, auquel plus de 300 informaticiens ont participé, a été réalisé avec succès, et rehaussé par la présence du Premier ministre, Ministre des Communications et des Médias, M. Xavier Bettel, et de la Ministre de la Santé, Mme Lydia Mutsch.

Toutes ces réalisations permettent à l'équipe de l'Agence eSanté de dresser un bilan positif de l'année écoulée et d'entamer avec optimisme la nouvelle année 2016, que nous vous souhaitons bonne et heureuse. ■



Deux prix ont été attribués à l'Agence lors de l'événement annuel « Healthcare Summit ». Un prix dans la catégorie « Opérations » et un prix « Innovation »

## PRÉSENTATION DE DEUX NOUVEAUX COLLABORATEURS

L'année 2016 est marquée par l'entrée en fonction de deux nouveaux collaborateurs au sein de l'Agence, venant renforcer l'équipe en place.



Après avoir occupé la fonction de Chef du Département administratif et financier auprès du Laboratoire national de santé (LNS), M. Giuseppe FATONE a rejoint l'Agence eSanté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, en tant que Directeur Général Adjoint. Agé de 44 ans et de formation ingénieur-technicien en génie civil, M. FATONE est également titulaire d'un Master 2 (DESS) en administration des entreprises et d'une maîtrise en droit privé.

*Tél. : (+352) 27 12 50 18 34*

*Mobile : (+352) 691 31 32 10*

*Courriel : giuseppe.fatone@agence-esante.lu*



Titulaire d'un diplôme « Bachelor » en science informatique délivré par l'Université des Sciences appliquées de Trèves, M. Jens FERRING vient également de rejoindre l'Agence eSanté en ce début d'année, afin de renforcer l'équipe du Pôle Interopérabilité. Agé de 31 ans, M. FERRING a travaillé auparavant auprès du Luxembourg Institute for Science and Technology (LIST), anciennement CRP Henri Tudor, où il a contribué notamment à l'implémentation de l'application « GECAMed ». Il a ensuite fait une courte escale auprès de la société « Köhl Maschinenbau AG » avant de rejoindre l'Agence eSanté.

*Tél.: (+352) 27 12 50 18 23*

*Courriel: jens.ferring@agence-esante.lu*

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de l'Agence.

L'édition de la prochaine Newsletter de l'Agence eSanté est prévue courant du mois de février 2016.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

AGENCE  
**eSanté**  
LUXEMBOURG

Agence nationale  
des informations partagées  
dans le domaine de la santé